

Alleennes

Ville Nature & Histoire

Les Marais Infos

Mensuel d'Information



allennes.fr

 ville-allennes-les-marais

JANVIER 2021



SOMMAIRE

Bonne Année 2021

PAGE 1

-Edito

PAGE 2

- Portail famille
- Rappel avis inscriptions sur les listes électorales
- Propreté de la commune
- Police Municipale
- Don du sang

PAGE 3

- Rappel recrutements animateurs accueils de loisirs 2021
- Rappel info Local Jeunes allennois
- Accueils de loisirs d'hiver
- Rappel info séjour ados hiver

PAGE 4

- Réseau médiathèques Haute Deûle
- Expression politique



La mairie est ouverte au public du
lundi au vendredi de 10h à 12h
et de 15h30 à 17h30.
Le samedi de 9h à 12h.

*Contact téléphonique du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.
Le Samedi de 8h30 à 12h
03.20.62.92.40*

AGENCE POSTALE COMMUNALE EN MAIRIE

Ouverte du lundi au vendredi de
10h à 12h et de 15h30 à 17h00
Le samedi de 9h à 11h

EDITO

Nous vivons les derniers jours de 2020. Cette année restera une année particulière. C'était d'abord l'année du renouvellement des conseils municipaux le 15 mars. Le deuxième tour de ces élections étant reporté, l'installation du conseil municipal s'est déroulée en mai et celle du conseil communautaire de la MEL n'a eu lieu qu'en juillet : presque sans publicité tant les informations sur la crise sanitaire envahissaient les médias.

Cette crise a en effet occupé le monde des médias et l'occupe encore. Malgré les consignes données par le gouvernement, les périodes de confinement et les couvre-feux, l'épidémie continue de progresser, empêchant quasiment toute vie sociale. Notre commune n'a pas échappé à la règle : malgré cela, tout a été mis en œuvre pour que les services publics municipaux continuent d'exercer leurs missions.

Nous ne pouvons qu'espérer une année meilleure pour 2021. Mais pour cela il est plus qu'indispensable de respecter les protocoles sanitaires et les gestes barrières : chacun doit se sentir responsable afin de limiter la propagation du virus. L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2021, et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Bien à vous.

Le Maire, G.MAYOR



La facture correspondant aux activités périscolaires de **DECEMBRE 2020** sera bientôt mise à disposition sur le portail. Merci de privilégier le paiement CB en ligne (accès sécurisé).
 Pour tout paiement par chèque ou en numéraire vous pouvez vous présenter en mairie.
 Pour plus de facilités, vous pouvez également opter pour le prélèvement automatique, pour cela merci de bien vouloir apporter un Relevé d'Identité Bancaire.

RAPPEL



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES AVIS AUX ELECTEURS

Nous vous informons que les inscriptions sur les listes électorales de la Commune se font depuis le 1^{er} janvier 2019 de manière permanente. Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile et éventuellement de l'ancienne carte d'électeur.

*Les jeunes recensés dans notre commune et qui atteindront 18 ans sont inscrits d'office sur les listes électorales. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie en fournissant un justificatif de domicile pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés.

Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires en Mairie.

Propreté de la commune



Les **mardi 26 et mercredi 27 janvier**, les rues Jules Verne, Franche, de la Rive, du Cimetière, du Général de Gaulle, Sonneville, de Verdun, du Marais et le square Georges Brassens feront l'objet d'un passage de balayuses. Pensez à ne pas stationner votre voiture lors du passage des engins de nettoyage. Merci.



POLICE MUNICIPALE

Comment vérifier qu'un vendeur porte-à-porte est accrédité ?

Si un conseiller (Engie, Eni, Free, etc...) vient à votre domicile, **il doit vous présenter sa carte d'accréditation** avec sa photo et le logo du fournisseur.

- Le ou les démarcheurs doivent se faire connaître en mairie où leur identité sera recensée.
- Ne communiquez jamais votre numéro de carte bancaire, votre RIB ou vos accès à votre espace client au démarcheur.
- Si un commercial vous explique que vous avez l'obligation de passer chez un nouveau fournisseur, ce n'est pas correct, ceci est faux, **vous êtes libre de choisir votre fournisseur.**
- En aucun cas les commerciaux ne sont mandatés par la mairie pour proposer leurs services.**

DON DU SANG

Vous cherchez un moyen de vous rendre utile à la suite de cette nouvelle période de confinement et vous ne présentez pas de symptômes grippaux : **Faites un geste de solidarité et donnez votre sang !**

**Près de chez vous, quelqu'un a besoin DE VOTRE SANG, DE PLASMA, OU DE PLAQUETTES ...
ALORS, PARTAGEZ VOTRE POUVOIR !**

Prenez rendez-vous sur le site : en.efs.sante.fr et choisissez votre créneau horaire.

Participez à la collecte de sang du mardi 5 janvier à Annœullin, salle des fêtes, place de la Gare, entre 10h 30 et 13h ou 15h à 19h 30

Vous pouvez vous rendre en collecte sauf si vous présentez des symptômes grippaux ou si vous avez été en contact étroit avec un cas confirmé de covid-19 **au cours des 15 derniers jours.**

Respectez scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières. Un masque homologué vous sera remis dès votre arrivée par les équipes de l'Etablissement Français du Sang.

Ne venez pas à jeun et munissez-vous d'une pièce d'identité.

RAPPEL

ACCUEILS DE LOISIRS 2021

RECRUTEMENT ANIMATEURS(TRICES) ET DIRECTEURS(TRICES)

Des dossiers de candidature aux postes d'animateurs(trices) et de directeurs(trices) pour les accueils de loisirs 2021 sont d'ores-et-déjà à votre disposition.

A retirer en Mairie ou à télécharger sur le site de la commune, ils doivent être retournés complétés en mairie au plus tard pour le **15 janvier 2021 impérativement.**

En 2021, les accueils de loisirs auront lieu en :

- Février : du 1^{er} mars au 5 mars ;
- Avril : du 26 avril au 7 mai ;
- Été : du 12 juillet au 30 juillet et du 9 août au 27 août ;
- Octobre : Dates à déterminer



L.J.A

RAPPEL

(Local jeunes Allennois)

Allennes-les-Marais, Rue de Flessingue

13-17 ans

Sous-couvert des nouvelles dispositions sanitaires

Ouvert le mardi-vendredi de 17h00 à 19h00

Et mercredi de 15h00 à 18h00.

Contacts : - Directeur : Benjamin 06 86 27 84 85
- Animateurs : Virginie 06 48 47 83 44, Sébastien 06 35 22 46 72

ACCUEILS DE LOISIRS

VACANCES D'HIVER

DU 1^{er} MARS AU 5 MARS 2021

Les inscriptions s'effectueront **impérativement** sur le « portail famille »
du **23 JANVIER AU 7 FEVRIER 2021**

ATTENTION : PLACES LIMITEES

-Pour les **familles déjà inscrites** sur le portail. **Les parents souhaitant ajouter un enfant sur le portail, doivent se rendre en mairie retirer une « fiche inscription enfant ».**

-Pour les **familles non inscrites** sur le « Portail famille », il est obligatoire de passer en mairie retirer un dossier d'inscription, le plus rapidement possible, et ce avant la fin du délai d'inscription au portail.

Les réservations au restaurant scolaire et à la garderie se font comme pendant les périodes de classe par le biais du « Portail famille ».

RAPPEL



Séjour hiver pour Ados de 13 à 17 ans
Du 28 février au 6 mars 2021
dans la vallée de Chamonix à Vallorcine.



Inscriptions jusqu'au **29 Janvier 2021. Limité à 20 places.**
Renseignements : Benjamin 06 86 27 84 85 (service jeunesse)



Réseau des



MEDIATHEQUE Espace Culturel Henri Delacroix à Allennes-les-Marais
Horaires d'ouverture : Lundi 16h– 19h30 / Mercredi 11h–12h et 14h–18h / Vendredi 16h–18h



Les 4 médiathèques du réseau vous accueillent de nouveau depuis le 8 décembre, après une période de drive. Les histoires et les contes pour les classes ainsi que le prêt de livres ont repris pour le plaisir des écoliers.

MEDIATHEQUE François Mitterrand à Annoeullin (Tél : 03.20.16.15.90)
Horaires d'ouverture : Mardi 10h-12h et 15h–18h/ Mercredi 10h–12h et 14h–18h/
Jeudi 15h–18h/ Vendredi 15h–19h / Samedi 10h–12h et 14h–17h30



Suite aux mesures sanitaires COVID 19 actuelles, la programmation cinéma ainsi que les animations pour janvier sont annulées. Reprise en février selon les mesures sanitaires en vigueur à cette période.

EXPRESSION POLITIQUE

GROUPE MAJORITAIRE « AVEC VOUS POUR ALLENES »

Toujours soucieux d'améliorer le cadre de vie des habitants, Gérard Mayor, la majorité municipale et tous les services municipaux multiplient actions et investissements.

Dès 2021, des plantations seront effectuées aux entrées de ville, autour des édifices publics et il sera proposé à la commission environnement de plancher sur un projet d'embellissement de la ville. Le verger pédagogique sortira de terre au printemps sur près de 3000m², plus de 20 fruitiers (pommiers, cerisiers, poiriers, pruniers) et autant d'arbustes d'essences locales seront plantés avec les enfants de nos écoles.

Un restaurant destiné aux scolaires et aux aînés est à l'étude. Il répondra à 3 objectifs, désengorger une cantine saturée, assurer le « mieux manger », allant au-delà des normes de qualité existantes et garantir une tarification juste. 2021 verra le lancement d'un véritable plan vert.

Nous vous souhaitons à toutes et tous de passer de très bonnes fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous et de ceux que vous aimez.

GROUPE « ENSEMBLE POUR ALLENES »

Monsieur le maire a dit, lors du dernier Conseil municipal, nous citons : « le dispositif de la Participation citoyenne n'a pas pu être mis en place, faute de volontaires ». Inacceptable, cette affirmation tendrait à vous faire croire que vous ne voulez pas agir pour votre sécurité. Allennes est touchée par de nombreux cambriolages, parfois même avec violences physiques. La participation citoyenne, encadrée par la gendarmerie, doit renforcer le travail de la police municipale en invitant chacun à adopter une attitude solidaire et vigilante face à la protection des biens et des personnes.

Monsieur le Maire, vous qui êtes garant de la prévention dans notre commune, informez la population de ce dispositif, les volontaires suivront.